



## CONSEIL MUNICIPAL

### MERCREDI 28 MARS 2018



**Etaient absents** : Alexandra GANDON – Mélanie JUHEL – Fabrice BESNARD

**Etaient absents excusés** : Marianne REMANDE – Pouvoir à P. LESELLIER

**Secrétaire de séance** : Béatrice DENIS

Nombre de votants : 16

#### **1 – Compte rendu commission**

##### **A - Cadre de vie**

F. FOUREL présente un bilan des travaux

Problème des abat-sons, une entreprise de menuiserie a été interrogée pour avoir un comparatif avec le devis que nous avons, avant d'engager des travaux il faut avoir un diagnostic de l'état des abat-sons afin de savoir quels travaux engager.

Acquisition d'une nouvelle remorque – le conseil municipal, au vu des 3 propositions choisit l'achat chez Flers Motoculture.

##### **Tableaux numériques :**

Le tableau déjà en place semble fonctionner.

La solution pour la couverture internet semble trouvée : contrat NORDNET avec installation d'une parabole.

Il serait souhaitable que l'achat et l'installation des équipements pour les autres classes soit fait pour la rentrée de septembre 2018.

##### **Clôture de l'école**

Compte tenu du budget prévisionnel 2018, il est souhaitable de reporter cet investissement.

##### **Clôture derrière le lotissement**

Investissement inscrit au budget. Devis demandés auprès de 3 entreprises

Dans un premier temps, seules les clôtures à l'arrière du lotissement et le long du chemin des Cognets seront réalisées.

##### **Audit restaurant scolaire**

Réalisé par la sté Laboratoire des Techniques et des Sciences Alimentaires.

Globalement beaucoup de points positifs.

Les quelques points concernant les procédures sont d'ores et déjà revus.

Quelques travaux restent néanmoins à prévoir : Supports des armoires qui ne sont pas en inox, rénovations de certaines surfaces (seront revus pendant les prochaines vacances).

##### **Questions diverses :**

Devis demandé pour l'éclairage principal et de secours du gymnase.

Devis demandé pour le remplacement d'éléments défectueux à l'école (urinoir cassé, tube de surverse à la cantine, douche de l'arbitre au stade)

##### **B – Animation**

Mme. ADINE parle du conseil d'école qui s'est tenu début mars : pas de souci particulier.

La mairie a reçu le courrier officiel concernant une fermeture de classe.

L'APE finance des sorties pour toutes les classes cette année.

Le carnaval de l'école aura lieu le 25 avril prochain.

#### **2 – BUDGET DU LOTISSEMENT DE LA COURCIERE**

Approbation des comptes administratifs et compte de gestion 2017.

Fonctionnement en dépenses : 190 336,02 €

Fonctionnement en recettes : 190 687,97 €

Investissement en dépenses : 109 522,94 €

Investissement en recettes : 185 048,94 €

Voté POUR : 14 voix

Affectation des résultats

Vote du budget primitif 2018

Fonctionnement en dépenses : 179 522,94 €

Fonctionnement en recettes : 179 522,94 €

Investissement en dépenses : 335 000 €

Investissement en recettes : 335 000 €

5 parcelles sont à ce jour vendues

### **3 – BUDGET COMMUNAL**

Approbation des comptes administratifs

Voté POUR à 14 voies

Compte de gestion 2017

Voté POUR à 14 voies

Affectation des résultats

Vote des taux d'imposition

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition :

**Taxe d'habitation :**

M. le Maire propose de garder un taux d'imposition identique au taux 2017

Vote : POUR 14 – CONTRE 1 – ABSTENTION 1

**Taxe foncier bâti :**

M. le Maire propose de garder un taux d'imposition identique au taux 2017

Vote : POUR 10 – CONTRE 6 – ABSTENTION 0

**Taxe foncier non bâti :**

M. le Maire propose de garder un taux d'imposition identique au taux 2017

Vote : POUR 15 – CONTRE 1 – ABSTENTION 0

**Vote du budget primitif 2018**

Fonctionnement en dépenses : 869 300 €

Fonctionnement en recettes : 869 300 €

Investissement en dépenses : 295 000 €

Investissement en recettes : 295 000 €

A noter dans les dépenses d'investissement :

Aménagements au restaurant scolaire pour 3 000 €

Aménagement à la Mairie : 4 170 €

Travaux école : 22 100 €

Complexe sportif salle parking : 15 500 €

Travaux d'éclairage public : 20 000 €

Voté POUR à 16 voies

**Questions diverses**

Rappel, il a été transmis à tous les conseillers un questionnaire concernant la couverture par le réseau téléphonie de leur quartier, à ce jour pas de retour, si il y a des remarques, en faire part rapidement à la mairie.

Il persiste toujours des soucis de mise à la rue des poubelles au village de Rebion, il est rappelé à la population que les sacs doivent être déposés uniquement le soir de la collecte.

Vu pour être affiché le 3 avril 2018  
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,  
Le Maire,  
Patrick LESELLIER